

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 4 juin 2021 à 8 h 15, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la vice-présidente Marie-Josée Savard préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2021-1183 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 358–2021 modifiant certaines dispositions relatives aux fortes pentes et à ses abords du règlement de zonage n° V–965–89 et le règlement n° 319–2018 sur les restrictions à la délivrance de permis, de certificat d'autorisation ou d'attestation de la Ville de L'Ancienne–Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé - PA2021-087 (Ra-2282)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 358–2021 modifiant certaines dispositions relatives aux fortes pentes et à ses abords du règlement de zonage n° V–965–89 et le règlement n° 319–2018 sur les restrictions à la délivrance de permis, de certificat d'autorisation ou d'attestation de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du

certificat de conformité au *Schéma d'aménagement et de développement révisé* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2021-1184 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 mai 2021, demandant que la Ville exige un moratoire sur la coupe d'arbres dans le boisé Neilson - **PA2021-099** (Ra-2282)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 mai 2021, demandant que la Ville exige un moratoire sur la coupe d'arbres dans le boisé Neilson.

CE-2021-1185 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 mai 2021, relatif à l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2961* - **PA2021-097** (Ra-2282)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 mai 2021, relatif à l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2961*.

CE-2021-1186 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2961*, tel que modifié - **PA2021-107** (Ra-2282)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2961*, tel que modifié.

La séance est levée à 8 h 20

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Julien Lefrançois
Assistant-greffier

JL\fb